

Points clefs:

- **Epidémies en cours:** la circulation du virus responsable du COVID-19 est faible dans le canton de Genève, et les hospitalisations diminuent. Les sous-variants BQ.1.1 et XBB sont majoritaires. Les épidémies de grippe et de bronchiolite ralentissent également.
- **Vaccination:** la vaccination de base contre la varicelle est désormais recommandée dès l'âge de 9 mois.
- **Nouveautés destinées aux professionnels de santé** (page 8 et suite): tests COVID-19, traitement contre le COVID-19, plan de vaccination 2023, hépatite C, pénurie de médicaments.

Epidémies en cours

- [COVID-19](#) **2**
- [Grippe, bronchiolite et mortalité](#) **3**
- [Mpox](#) **3**

Prévention

- [Vaccination contre la varicelle](#) **4**
- [COVID-19 : tests et vaccination](#) **5**

Zoom sur...

- [Chlamydioses et gonorrhées](#) **6**

[Liens utiles, sources](#) **7**

[Informations aux professionnels de la santé](#) **8 et suite**

Ce document

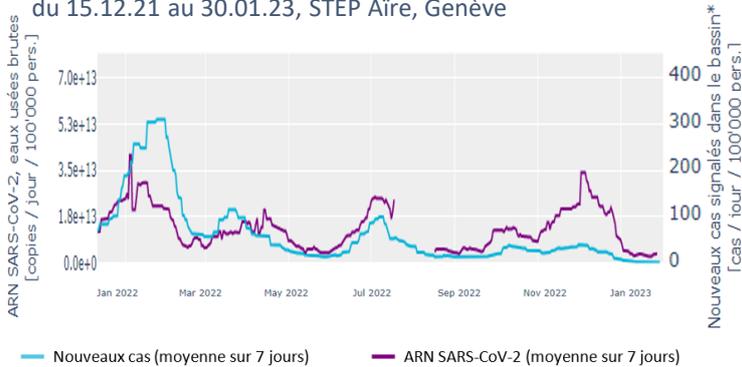
- est destiné aux partenaires du réseau de santé, aux politiques, aux médias ainsi qu'au grand public;
- sert de référence genevoise sur
 - la situation épidémiologique à Genève
 - les recommandations sanitaires cantonales et fédérales
 - les maladies transmissibles
 - des informations générales de santé et de santé publique;
- paraît **chaque premier jeudi du mois** et est disponible [en ligne](#);
- peut être reçu directement en s'inscrivant à [Inscription à l'EpiScope](#).

Janvier 2023
Genève
SMC

Epidémies en cours: COVID-19

Circulation virale dans la population

► Mesures de l'ARN SARS-CoV-2 dans les eaux usées en comparaison avec les nouveaux cas du 15.12.21 au 30.01.23, STEP Aïre, Genève



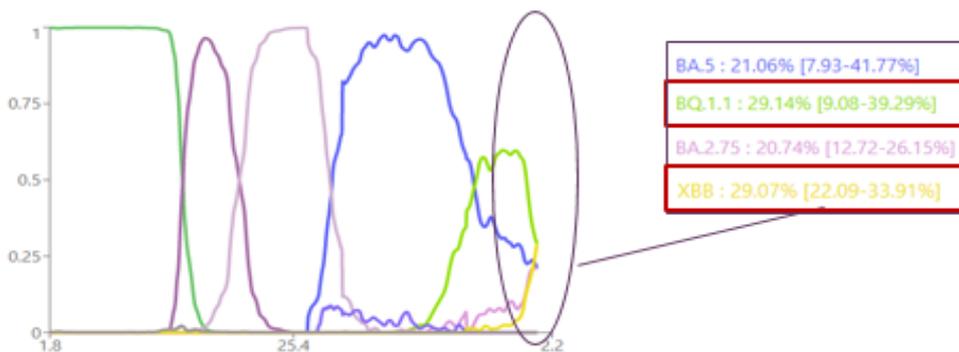
La quantité du virus SARS-CoV-2 mesurée dans les eaux usées à Genève (courbe violette) est **faible** en janvier.

Les données issues des eaux usées sont aujourd'hui plus fiables pour évaluer la circulation du virus que le nombre de nouveaux cas testés positifs (courbe bleue). En effet, les tests sont désormais recommandés et remboursés seulement aux personnes qui ont des symptômes et qui, en raison de leur santé, seraient susceptibles de recevoir un traitement.

Source: [ewag – Institut Fédéral Suisse des Sciences et Technologies de l'Eau](#)

Variants

► Proportion estimée des variants du SARS-CoV-2 dans les eaux usées. du 01.08.21 au 17.01.23, STEP Aïre, Genève



Le **sous-variant BQ.1.1** diminue fortement en janvier dans les analyses des eaux usées. Au 17.01, il est retrouvé en proportion égale avec le **XBB**, qui connaît une hausse importante.

Source: [Surveillance of SARS-CoV-2 genomic variants in wastewater – Computational Biology Group | ETH Zurich](#)

Hospitalisations

► Dispositif COVID: répartition des patients par unité de soins du 04.01.23 au 02.02.23, Genève



Le nombre de **patients hospitalisés** au sein du dispositif COVID-19 des HUG **baisse** durant le mois de janvier. Le léger rebond visible en semaine 4 nécessite d'être suivi, mais le nombre total de patients hospitalisés reste bas.

La majorité des patients hospitalisés pour COVID-19 en janvier avaient plus de 60 ans et étaient vaccinés mais n'avaient pas reçu de booster dans les 6 derniers mois.

Source: [Tableau de bord, Hôpitaux universitaires de Genève](#)

NB: en raison de la circulation mondiale du SARS-CoV-2 et de la protection immunitaire élevée de sa population, la Suisse a décidé de ne pas dépister les voyageurs en provenance de Chine.

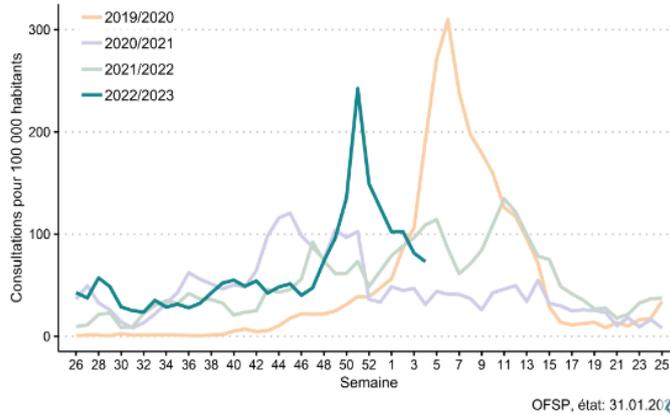
Janvier 2023
Genève
SMC

Epidémies en cours

Grippe

Le nombre de **consultations hebdomadaire** pour une affection grippale semble avoir atteint un pic durant les deux dernières semaines de décembre 2022, et baisse en janvier 2023. Les **hospitalisations liées à la grippe** sont également en diminution aux HUG et concernent majoritairement les personnes de plus de 65 ans.

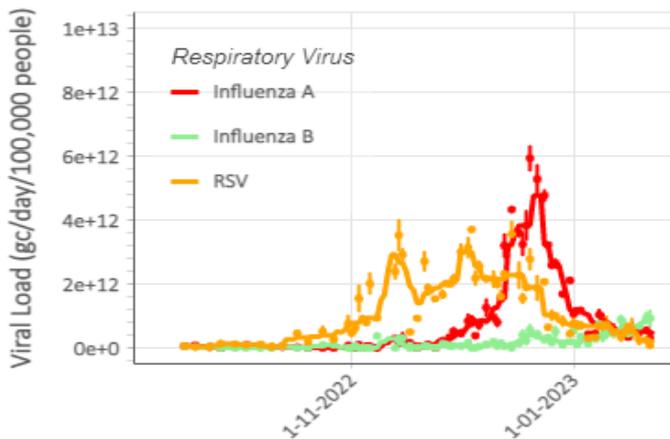
Source: OFSP | Grippe saisonnière: [rapport de situation en Suisse](#)
[Surveillance sentinella hospitalière](#)
[Influenza \(en anglais\)](#)



► **Nombre de consultations hebdomadaires dues à une affection grippale**, extrapolé pour 100'000 habitants, saisons hivernales de **2019 à 2023** (données au 27.01.23), Suisse

Grippe et bronchiolite

► **Charges virales des virus Influenza A et B et du virus syncytial respiratoire (RSV)** responsable de la bronchiolite dans les eaux usées, de 10.22 au 20.01.23, Genève



Depuis la deuxième moitié du mois de décembre, on constate une nette diminution de la quantité de virus de l'**Influenza A** (courbe rouge), responsable de la **grippe**, dans les eaux usées du canton de Genève. Depuis mi-janvier, le virus de l'**Influenza B** (courbe verte), qui cause également la grippe, progresse. Cette tendance est à suivre durant les prochaines semaines car l'épidémie de grippe est souvent caractérisée par deux pics. Les vaccins contre la grippe disponibles cette saison couvrent pour l'instant la majorité des souches des virus Influenza de type A et B qui circulent dans la population.

La quantité de **virus syncytial respiratoire (RSV)** (courbe orange), responsable des cas de **bronchiolite** chez les petits enfants, est en nette diminution dans les eaux usées en janvier. Cela s'accompagne d'une baisse des hospitalisations pour bronchiolite.

Source: Ewag & EPFL [Respiratory Virus Monitoring Dashboard](#)

Mortalité toutes causes chez les personnes de 65 ans et plus

► **Mortalité hebdomadaire chez les personnes de 65 ans et plus**, période du 30.12.19 au 22.01.23, Genève



Source: [Suivi de la mortalité | OFS](#)

En janvier 2023, le nombre de décès toutes causes confondues chez les personnes de 65 ans et plus (courbe bleue) ne présente plus d'excès (partie grisée). On remarque un sursaut au mois de décembre 2022. Durant cette période, 22 décès liés au COVID-19 ont été déclarés, alors qu'ils se situaient entre 3 et 5 de septembre à novembre 2022.

Mpox (anciennement appelé "variole du singe")

Depuis le début de l'épidémie fin mai 2022, le canton de Genève a connu un total de 76 cas confirmés de mpox. Aucun nouveau cas positif n'a été diagnostiqué depuis début décembre 2022. La campagne de vaccination à destination des **personnes ayant des pratiques sexuelles à risque** se poursuit.

► Plus d'informations: [Vaccination | ge.ch](#)

Janvier 2023
Genève
SMC

Depuis le 1^{er} janvier 2023, l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) et la Commission fédérale pour les vaccinations (CFV) recommandent la **vaccination contre la varicelle à tous les nourrissons et enfants n'ayant pas encore eu la maladie**, sans attendre l'âge de 11 ans comme c'était jusqu'à présent le cas.

Cette recommandation est déjà mise en place dans de nombreux pays, dont l'Allemagne, l'Italie ou les Etats-Unis.

Vaccination

- 2 doses pour tous les nourrissons âgés de 9 et 12 mois (vaccination de base),
- rattrapage vaccinal (1 ou 2 doses) jusqu'au 40^e anniversaire pour les personnes qui n'ont jamais eu la varicelle ni reçu 2 doses de vaccin par le passé.

Administration

- soit un vaccin monovalent (individuel) contre la varicelle,
- soit un vaccin combiné (RORV) qui protège contre 4 maladies en 1 seule injection: la rougeole, les oreillons, la rubéole et la varicelle.

Les raisons de ce changement

La varicelle est habituellement bénigne chez les enfants en bonne santé, avec une légère fièvre et l'apparition de boutons typiques qui provoquent des démangeaisons. Jusqu'ici en Suisse, la majorité des enfants obtenait une immunité contre la varicelle après avoir attrapé la maladie. **Avec les récentes études et de nouvelles données, notamment sur les effets du vaccin à long terme, la balance bénéfices/risques penche désormais en faveur de la vaccination contre la varicelle, pour:**

- **Eviter les complications graves:** la varicelle peut causer, chez les personnes de tous âges, des complications telles que la pneumonie ou une inflammation du cerveau. La vaccination permet de limiter ce risque.
- **Eviter le zona:** cette maladie est causée par le même virus que la varicelle. Le zona survient souvent plus tard dans la vie et peut provoquer des douleurs chroniques sévères. La vaccination de routine contre la varicelle chez les enfants diminue le nombre de cas de zona chez l'adulte.
- **Avec un vaccin sûr, efficace et facile:** les études ont confirmé que ce vaccin était sûr et efficace à long terme. Il est par ailleurs facile à effectuer puisqu'il peut être ajouté au vaccin ROR.

Coûts

Comme pour les autres vaccins recommandés de base, l'**assurance de base** prend en charge les coûts du vaccin contre la varicelle (après déduction de la franchise et de la quote-part) jusqu'au 40^e anniversaire.

Plus d'informations

- Nouveau plan de vaccination suisse 2023: [lien](#)
- Bulletin OFSP 44-2022: [lien](#)

Plan
vaccinal
résumé
p. 16

Recommandation aux patients

- N'hésitez pas à faire vérifier votre carnet de vaccination. **Il n'est jamais trop tard pour rattraper des vaccinations.** Demandez à votre médecin ou pédiatre de contrôler votre carnet ou celui de votre enfant, ou demandez conseil à un professionnel de la santé qui pourra vous orienter.

Janvier 2023
Genève
SMC

COVID-19 - qui doit encore se faire tester?

Info PFS
p. 8-9



Pour la population générale, le test COVID-19 n'est plus nécessaire ni utile, même lors de symptômes.

En cas de symptômes, il est recommandé d'appliquer le **trio de bons réflexes**:

- hygiène des mains,
- aération régulière
- et port du masque.

Ces trois gestes simples protègent les personnes que vous côtoyez non seulement du COVID-19 mais également d'autres infections respiratoires qui circulent actuellement, comme la grippe.

Plus d'informations

➤ www.ge.ch/covid-19-se-protoger-protoger-autres

Le test COVID-19 est **recommandé seulement si vous avez des symptômes et que vous êtes une personne vulnérable**.

Dans ce cas, votre médecin évaluera la nécessité d'effectuer un test COVID-19. En effet, en cas de résultat positif, **des traitements existent pour prévenir les complications**. Le prélèvement du test peut être réalisé par votre médecin, ou il vous prescrira un test à réaliser dans un laboratoire.

Coûts - Depuis le 1^{er} janvier 2023, les tests COVID-19 sont remboursés par l'assurance de base (AOS) **sur prescription médicale uniquement** (après déduction de la franchise et de la quote-part). Dans tous les autres cas, notamment pour les voyages, le test est payant.

COVID-19 - rappel vaccinal

Info PFS
p. 9

Le vaccin continue de **protéger contre les formes graves** du COVID-19. Il permet de réactiver le système immunitaire et est recommandé **en particulier aux personnes vulnérables** chez qui le COVID-19 peut entraîner des complications sévères.

La vaccination de rappel de l'automne/hiver est à effectuer **une seule fois à partir du 10.10.2022**, en respectant l'intervalle minimum de quatre mois après la dernière vaccination ou la dernière infection.

Coûts - La vaccination reste **gratuite pour les résidents suisses et les frontaliers** travaillant en Suisse.

Depuis le 1^{er} janvier 2023, la vaccination est payante pour les personnes venant de l'étranger (ex. touristes) et les Suisses domiciliés à l'étranger. Ces personnes ne peuvent effectuer leur vaccination COVID-19 qu'au centre de vaccination des HUG.

Plus d'informations

➤ www.ge.ch/se-faire-vacciner-contre-covid-19

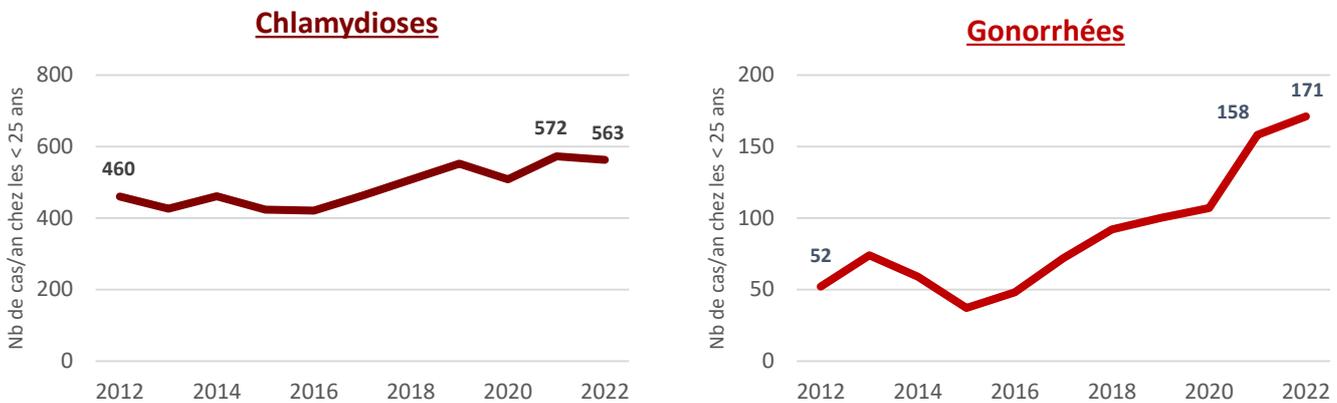
Le rappel de l'automne/hiver est recommandé **une seule fois**. Il n'est pas nécessaire de le répéter après 4 mois.

Janvier 2023
Genève
SMC

ZOOM sur... chlamydioses et gonorrhées

Les infections à chlamydias (chlamydioses) et gonocoques (gonorrhées) font partie des infections sexuellement transmissibles qui doivent être **déclarées** par les professionnels de la santé. Des statistiques cantonales et nationales existent ainsi pour ces maladies, qui permettent d'**adapter les programmes de prévention** et les **mesures de santé publique**.

➤ **Nombre annuel de cas de chlamydioses et gonorrhées chez les moins de 25 ans, 2012-2022, canton de Genève**



Source: données OFSP au 24.01.2023

Plus d'informations

➤ OFSP: Statistiques et analyses concernant VIH/IST: [lien](#)

Augmentation des cas - Depuis 2016, le nombre de nouveaux cas déclarés de chlamydioses et de gonorrhées – les deux infections sexuellement transmissibles les plus fréquentes – est **en augmentation chez les Genevoises et Genevois de moins de 25 ans**. La même tendance s'observe dans les tranches d'âge supérieures ainsi qu'au niveau national. L'Office fédéral de la santé publique (OFSP) explique cette hausse par l'**augmentation du nombre de dépistages** et par la **baisse du prix des analyses de laboratoire**.

Des risques de complications - Les gonorrhées et chlamydioses peuvent entraîner des complications. Chez les femmes, une chlamydie non traitée peut notamment entraîner des **problèmes de fertilité** ou des **grossesses extra-utérines**, même si ces risques restent faibles.

Une prise en charge complexe - Le diagnostic et le traitement par **antibiotique** de ces deux infections sont donc importants. Mais la prise en charge médicale est parfois compliquée. En effet, on peut **s'infecter à nouveau** après un traitement réussi, surtout quand les partenaires sexuels n'ont pas été traités en même temps. De plus, les personnes atteintes de chlamydie ou de gonorrhée n'ont **pas toujours de symptôme** mais peuvent quand même transmettre leur infection à leurs partenaires sexuels. Enfin, le port de **préservatif** lors de rapports sexuels diminue nettement le risque de transmission mais ne l'empêche pas totalement.

Plus d'informations

- [Prestations de santé sexuelle à Genève | ge.ch](#)
- www.hug.ch/sante-sexuelle-planning-familial
- [Bulletin OFSP: recommandations CFSS et SSI](#)

Recommandations aux patients

Si vous avez des **symptômes**, ou si **vous ou votre partenaire** avez une autre maladie sexuellement transmissible, un **dépistage** pour la chlamydie et la gonorrhée est recommandé.

Votre médecin ou votre gynécologue pourraient également vous conseiller de vous faire dépister dans d'autres cas de figure et **selon votre situation et votre activité sexuelle**.

En cas de question ou de doute, **parlez-en avec votre médecin traitant ou votre gynécologue** qui pourront vous donner les meilleurs conseils.

Janvier 2023
Genève
SMC

Liens utiles, sources

COVID-19

- Information générales
[COVID-19 | ge.ch](https://www.ge.ch/covid-19)
- Données cantonales, Genève (SMC)
<https://infocovid.smc.unige.ch/>
- Données hospitalières, Genève (HUG)
www.hug.ch/covid/epidemie-covid-19-aux-hug
- Données nationales, Suisse (OFSP)
www.covid19.admin.ch/fr/overview
- Données mondiales
<https://ourworldindata.org/coronavirus>
[Coronavirus \(who.int\)](https://www.who.int/coronavirus) (OMS)
- Archives des documents épidémiologiques (SMC)
www.ge.ch/node/19696

Mpox (anciennement variole du singe)

- Informations générales
www.ge.ch/variole-du-singe

Grippe saisonnière

- Informations générales
www.ge.ch/dossier/ge-me-protege-grippe
- Vaccination
www.ge.ch/se-faire-vacciner-contre-grippe

Maladies transmissibles

- Informations générales, OFSP
[Maladies \(admin.ch\)](http://www.admin.ch/maladies-transmissibles)
- Informations générales, Europe (ECDC)
<https://www.ecdc.europa.eu/>

Vaccination

- Informations générales
[InfoVac](http://www.ge.ch/infovac)



▲
Comptes
[Twitter](#),
[Instagram](#)
et [Facebook](#)
de la DGS:
GE-santé,
ge_sante

Vous désirez recevoir
directement l'EpiScope:
inscrivez-vous en ligne
en cliquant sur
[Inscription à l'EpiScope](#)

Equipe de rédaction: secteur maladies transmissibles, SMC, DGS.

Sources: SPHC, Office cantonal des systèmes d'information et du numérique, HUG, CH-Sur, OFSP, SMC, Institut Fédéral Suisse des Sciences et Technologies de l'Eau (Eawag).

Janvier 2023
Genève
SMC

Prise en charge des coûts

Depuis le 1^{er} janvier 2023, les coûts des tests SARS-CoV-2 ne sont plus pris en charge par la Confédération. La fin du remboursement par la Confédération concerne l'ensemble des tests qui étaient remboursés à titre de protection de la santé publique, à savoir le dépistage individuel (ancien pilier 1) et les tests répétés du personnel des infrastructures critiques (ex. les EMS, ancien pilier 2).

Le remboursement reste possible, mais il est désormais assumé **par l'assurance de base (AOS) et sur ordonnance médicale uniquement**. Ainsi, comme pour les autres maladies, les tests se font désormais après évaluation clinique dans le but de **déterminer l'indication à un traitement**. En effet, une **thérapie antivirale** est recommandée en cas de test positif aux personnes présentant un risque de développer une forme grave de la maladie (voir *Traitement contre le COVID-19* p. 12). La décision d'effectuer un test revient donc au **médecin traitant**.

En bref:

- L'AOS rembourse uniquement les **tests PCR prescrits** par un médecin en ambulatoire **en vue d'un traitement médical antiviral** (la franchise et la quote-part s'appliquent).
- Sans ordonnance et dans tous les autres cas, le prix du test est à la charge de la personne.

Facturation des tests

➤ Tests PCR

- En cas de symptômes de COVID-19 et si l'analyse a des conséquences pour les soins médicaux, l'AOS prend en charge les coûts des analyses pour le SARS-CoV-2 effectuées en ambulatoire **sur prescription médicale**.
- Pour la réalisation du test, la **consultation et le prélèvement effectués par le médecin peuvent être facturés** conformément au TARMED. L'AOS ne prend pas en charge les prélèvements effectués par les laboratoires et les pharmaciens.
- Seuls les laboratoires autorisés par Swissmedic (pas les laboratoires de cabinets médicaux) peuvent **facturer les analyses** (PCR) pour le SARS-CoV-2 à l'AOS.
- En cas de prise en charge des coûts par l'AOS, la **participation du patient aux coûts** (franchise et quote-part) s'applique.

➤ Tests rapides antigéniques

- Ces tests ne figurent pas sur la liste des analyses et **ne peuvent donc pas être facturés à l'AOS**.
- Il se peut toutefois que les médecins effectuent un test rapide pour établir un diagnostic, procéder à un examen ou prescrire un traitement (dans le cadre des prestations médicales au sens de la LAMal). Ils peuvent alors facturer le **kit de test** conformément au GI-20 TARMED, pour autant que le prix d'achat (TVA incluse) par pièce soit supérieur à 3 francs. La participation du patient aux coûts (franchise et quote-part) s'applique.

Prévention – Tests COVID-19 (suite)

Tests sans prescription médicale

Depuis le 1^{er} janvier 2023, en l'absence d'ordonnance, les coûts des analyses sont à la charge de la personne qui demande le test.

- Dans ce cas, **les prix du marché s'appliquent**.
- Les personnes qui demandent un test doivent être **informées des coûts avant la réalisation du test et averties** que les coûts ne sont pris en charge ni par la Confédération ni par les assureurs.

Plus d'informations:

- [Fiche d'information sur la prise en charge des coûts OFSP \(23.12.2022\)](#);
- [FAQ concernant le changement de législation, OFSP \(30.12.2022\)](#).

Fermeture du secteur de test SARS-CoV-2 des HUG

Le centre de dépistage du secteur E des HUG a fermé ses portes le 27 janvier 2023, en raison de la baisse importante de la demande de tests.

A noter que la structure du secteur E reste accessible pour l'administration du Remdesivir et la vaccination.

Prévention – Vaccination contre le COVID-19

La vaccination de rappel de l'automne/hiver est à effectuer une seule fois à partir du 10.10.2022, en respectant l'intervalle minimum de quatre mois après la dernière vaccination ou infection.

La vaccination offre provisoirement aux personnes vulnérables une meilleure protection individuelle contre une forme grave de la maladie. Actuellement, **seuls 36% des personnes âgées de 65 ans et plus ont reçu une dose il y a moins de 6 mois dans le canton**. Ainsi, près de deux tiers des personnes de cette classe d'âge ne sont pas adéquatement protégées contre les formes graves.

Depuis l'automne 2022, le nouveau sous-variant omicron BQ.1.1 se propage et a remplacé le sous-variant BA.5. Selon l'OFSP, BQ.1.1 ne semble pas causer de formes plus graves de COVID-19 que le variant BA.5. Il n'existe actuellement aucune indication que la protection offerte par la vaccination contre les formes graves, y compris les hospitalisations, soit réduite face à BQ.1.1 ([OMS](#)).

Depuis le 1^{er} janvier 2023, la vaccination est à la charge des **personnes venant de l'étranger** (ex. touristes ou voyageurs d'affaire) et des **Suisses domiciliés à l'étranger**. Cette vaccination payante ne peut être effectuée qu'au centre de vaccination des HUG.

Plus d'informations:

- [Stratégie de vaccination COVID-19 OFSP EKIF \(04.0W1.2023\)](#)
- [Recommandation de vaccination contre le COVID-19 pour l'automne 2022 \(29.11.2022\)](#)
- [Fiche d'information Financement de la vaccination contre le COVID-19 \(03.01.2023\)](#)

Janvier 2023
Genève
SMC

Vaccination contre la varicelle

Depuis le 1^{er} janvier 2023, il est recommandé de **vacciner les nourrissons et les enfants encore non immuns contre la varicelle**, sans attendre l'âge de 11 ans comme antérieurement recommandé.

Ce changement **repose sur**:

1. l'existence de vaccins combinés RORV efficaces;
2. l'absence d'augmentation du risque de zona chez les adultes suite à la vaccination des enfants;
3. la diminution attendue de l'incidence de zona chez les personnes vaccinées;
4. la réduction des complications chez les enfants et adultes vulnérables ne pouvant pas être vaccinés;
5. la diminution du fardeau de la varicelle (absences parentales, prise en charge des épidémies, etc.) du fait de la diminution du nombre de contaminations.

La vaccination contre la varicelle est recommandée:

- à tous les nourrissons à **l'âge de 9 mois et de 12 mois** (2 doses). Elle devrait de préférence être administrée en tant que composant du vaccin combiné RORV quadrivalent (rougeole, oreillons, rubéole et varicelle);
- aux personnes âgées de 13 mois à 39 ans (soit **jusqu'au 40^e anniversaire**) qui n'ont pas encore eu la varicelle ni reçu deux doses de vaccin. Il s'agit alors d'une vaccination de rattrapage de 1 ou 2 doses (à au moins 4 semaines d'intervalle) par un vaccin monovalent ou combiné RORV ;
- comme **prophylaxie postexpositionnelle** (1 ou 2 doses) aux personnes exposées non immunes de moins de 40 ans, dans les 72 heures et au maximum dans les 5 jours après l'exposition, de façon à prévenir l'apparition de la maladie ou d'en atténuer l'évolution.

► **Les vaccins monovalents contre la varicelle ne sont disponibles que de manière limitée, a priori jusqu'à mi-février. Les vaccinations de rattrapage doivent être effectuées en priorité chez les personnes à risque accru de complications.**

L'**assurance de base** (AOS) prend en charge le coût des vaccinations de base pour les nourrissons et des rattrapages recommandés (après déduction de la franchise et de la quote-part).

Degré de protection du vaccin contre la varicelle

Le vaccin combiné RORV protège à 92% contre la varicelle et à 98% contre les formes graves. Ainsi, la plupart des personnes vaccinées ne développeront pas la varicelle. Les autres personnes auront une varicelle atténuée.

Recherche d'anticorps (sérologie)

De manière générale, aucune sérologie VZV n'est recommandée, ni avant, ni après la vaccination par un vaccin contre la varicelle. Elle peut être envisagée chez les personnes immunosupprimées, les femmes enceintes, les adolescents et les adultes afin d'évaluer l'indication à un rattrapage vaccinal ou, chez une personne avec contre-indication vaccinale, l'indication à l'administration d'immunoglobulines en cas d'exposition à un cas.

Effets indésirables

Le vaccin est bien toléré et il est considéré comme sûr chez les personnes qui ne sont pas immunosupprimées ou enceintes. Les effets indésirables décrits sont les suivants:

- rougeur et douleur locale au site d'injection (15-20%);
- poussée de fièvre (15%);
- quelques boutons de varicelle (4%).

Les autres effets indésirables (pneumonie, convulsions par exemple) sont extrêmement rares.

Vaccination contre la varicelle (suite)

Contre-indications

- grossesse;
- immunodéficience cellulaire;
- infection avancée à VIH, ou sida (CD4 <15% entre 1 et 5 ans, <200/ μ l à partir de 6 ans);
- durant un traitement aux stéroïdes (prednisone: $\geq 2\text{mg/kg pc/jour}$ ou $\geq 20\text{mg/jour}$ pendant >14 jours);
- réaction anaphylactique suite à une vaccination antérieure ou à un composant du vaccin (ex. néomycine ou gélatine);
- maladie aiguë sévère (différer la vaccination).

La varicelle n'est pas toujours anodine

La plupart des infections surviennent durant l'enfance et 96% des adolescents en Suisse sont séropositifs.

Bien que généralement bénigne chez les enfants en bonne santé, la varicelle peut entraîner de graves complications à tout âge, en particulier chez les jeunes et les adultes pas encore immuns, les patients immunosupprimés et les femmes enceintes.

Vaccination contre les méningocoques B pour les personnes à risque

Depuis août 2020, un vaccin protégeant contre les infections à méningocoques du sérotype B est autorisé en Suisse pour les personnes de 11 à 24 ans (4CMenB, Bexsero®).

Depuis mai 2022, la vaccination contre les méningocoques du sérotype B est recommandée, en plus de la vaccination déjà existante contre les méningocoques des sérotypes A, C, W et Y, **dès l'âge de 2 mois** pour les personnes présentant un **risque accru de maladie invasive** pour des raisons médicales ou d'exposition.

Les personnes à risque accru de maladie invasive ont soit:

- des déficits en facteurs terminaux du complément, des médicaments inhibant le système du complément (ex. l'éculizumab ou le ravulizumab);
- des déficits en facteurs de la voie alterne du complément;
- des déficits homozygotes en protéine S ou C;
- une asplénie fonctionnelle ou anatomique;
- des troubles immunologiques impliquant un défaut de réponse immunitaire aux polysaccharides;
- un déficit en lectine liant le mannose.

Depuis janvier 2023, seules les vaccinations des personnes **de 11 à 24 ans** présentant des **facteurs de risque** sont prises en charge par l'AOS.

Plus d'informations:

- [Plan de vaccination suisse 2023, OFSP \(23.01.2023\)](#)
- [Vaccination contre les méningocoques du sérotype B pour les personnes présentant un risque élevé de maladie, OFSP \(23.05.2022\)](#)
- [Nouvelles recommandations vaccination contre la varicelle, OFSP \(31.10.2022\)](#)
- [InfoVac](#)

Manuel sur l'asile

Le document de l'OFSP "Recommandations de **vaccination** et de **gestion de flambées** de maladies transmissibles dans les **centres fédéraux pour requérants d'asile et les hébergements collectifs cantonaux**" (23.01.2023) a été actualisé et est disponible [en ligne](#).

Ce document a été élaboré pour les professionnels de santé et vise à garantir la détection, le traitement et la prévention des maladies transmissibles ainsi que l'accès aux soins de santé requis pour les requérants d'asile.

Les **principaux changements** figurent ci-dessous:

- chapitre 3 (Recommandations vaccination) adapté conformément au Plan de vaccination suisse 2023;
- chapitre 13 (Directives COVID-19) supprimé.

Traitements – Traitement contre le COVID-19

Les traitements antiviraux sont destinés à des personnes à risque de développer une forme grave de COVID-19.

Le **nirmatrelvir/ritonavir (Paxlovid®)** est actuellement le **traitement de choix** contre le COVID-19. Les traitements par anticorps monoclonaux (tixagevimab/cilgavimab (Evusheld®) et sotrovimab (Xevudy®)) ne sont plus recommandés qu'en tout dernier recours et après consultation d'infectiologie en raison de leur manque d'efficacité face aux variants circulants BQ.1 et BQ.1.1.

Le Paxlovid® est le traitement de choix pour tout patient présentant un risque de développer une forme grave de COVID-19. Cela inclut les patients:

- de tout âge [sévèrement immunosupprimés](#);
- âgés de plus de 75 ans, quel que soit leur statut vaccinal ou leurs comorbidités;
- âgés de plus de 60 ans et ayant un schéma de vaccination incomplet (pas de rappel depuis plus de 9 mois), indépendamment des comorbidités;
- âgés de plus de 60 ans et avec comorbidités importantes, indépendamment du schéma de vaccination;
- de tout âge avec un schéma de vaccination incomplet (aucune dose de rappel depuis plus de 9 mois) et des comorbidités importantes (facteurs de risques cardiovasculaires, maladie pulmonaire chronique, trisomie 21, surpoids [IMC 30 ou supérieur], etc.).

Prescription:

300 mg nirmatrelvir (2cp 150 mg) avec 100 mg de ritonavir (1cp 100 mg).
Les trois comprimés doivent être pris ensemble, 2x/j par voie orale pendant 5 jours, sauf contre-indication.

Contre-indications:

- insuffisance hépatique (Child Pugh classe C);
- co-médication avec des médicaments métabolisés par le CYP3A.

Evaluer les contre-indications: [COVID-19 drug interactions checker](#).

Depuis le 22 décembre 2022, le nirmatrelvir/ritonavir (Paxlovid®) peut être **commandé** par toutes les pharmacies publiques, sans qu'une ordonnance ne doive avoir été établie au préalable. Les pharmacies sont donc libres de constituer un petit stock de Paxlovid®. A souligner cependant qu'en cas de péremption, ce stock ne pourra pas être remboursé par la Confédération.

Plus d'informations:

- [Recommandations de la SSI pour traitement précoce et prophylaxie du COVID-19](#)
- [Prise en charge des cas | ge.ch](#)

Janvier 2023
Genève
SMC

Traitements – Hépatite C

Programme de promotion du traitement contre l'hépatite C

Hépatite Suisse propose un nouveau projet (HepCare), cofinancé par l'OFSP, dont le but est de **faciliter l'accès aux traitements contre l'hépatite C**. Pour atteindre cet objectif, HepCare promeut le rôle du médecin de premier recours auprès des patients atteints de cette maladie.

Sur demande, **HepCare met en contact le médecin traitant avec un spécialiste**. Ce dernier évalue **sur dossier** si le patient nécessite des examens complémentaires et, après concertation avec le médecin traitant, peut établir une ordonnance. Ainsi le patient peut avoir accès à un traitement tout en continuant à être suivi par son médecin de premier recours.

La consultation sur dossier ainsi que le traitement contre l'hépatite C sont pris en charge par l'AOS selon les modalités habituelles (soumis à la franchise et à la quote-part). Les services offerts par HepCare ne sont pas facturés.

Plus d'informations:

- www.hepcare.ch
- [Informations sur l'hépatite – Hépatite suisse](#)
- [Dépliant pour MPR - HepCare](#)
- [Dépliant pour patients - HepCare](#)

Vos questions – Pénurie de médicaments

Lors du sondage lancé fin 2022, dont vous trouverez les résultats p. 14, plusieurs médecins ont exprimé le besoin d'information face à la pénurie de certains médicaments.

L'Office fédéral pour l'approvisionnement économique du pays (OFAE) recense sur son site internet les ruptures de stock actuelles en médicaments et vaccins, la durée prévue de leur indisponibilité ainsi que des recommandations:

- [Pénuries actuelles \(admin.ch\)](#).

Cette base de données met en lumière une liste restreinte de **médicaments essentiels**. Ainsi toutes les ruptures de stock ne sont pas mentionnées. Par exemple, l'OFAE informe les professionnels de la rupture de l'amoxicilline, mais pas celle du paracétamol ni de l'ibuprofène.

Pour cette raison, une plateforme a été mise en place visant à répertorier **les retards importants dans la chaîne de livraison des médicaments en Suisse**:

- www.drugshortage.ch.

Afin de recevoir des informations régulières, il est possible de s'abonner:

- aux **communiqués de l'administration fédérale**, comprenant notamment les **listes mises à jour des médicaments en rupture de stock** (liste restreinte des médicaments essentiels): [S'abonner aux communiqués \(admin.ch\)](#) (s'enregistrer, puis choisir le thème "Santé");
- à la newsletter du site www.drugshortage.ch afin de recevoir régulièrement les dernières informations des retards de livraisons: www.drugshortage.ch/index.php/newsletter/.

A Genève, cette problématique est suivie de près par le service de la pharmacienne cantonale, qui est en relation étroite avec les pharmacies publiques du canton et les grossistes en produits pharmaceutiques.

Janvier 2023
Genève
SMC

Vos questions – Résultats du sondage aux médecins traitants

Suite à un sondage effectué auprès des médecins du canton s'intéressant aux **communications émanant du service du médecin cantonal**, 117 participants ont répondu aux questions posées, nous permettant d'adapter la forme et le contenu du document que vous lisez actuellement.

Ci-dessous, les détails des résultats :

- plus de la moitié des répondants (57%) ont indiqué préférer un format PDF de type newsletter transmise par email au format utilisé jusqu'à présent (informations transmises dans le corps d'un email, plébiscité par 37%);
- près de 3 répondants sur 4 (72%) sont satisfaits de l'envoi par l'AMGe, plus de la moitié (59%) étant aussi satisfaits par un envoi direct de la part du SMC;
- 3% indiquent que le contenu des communications ne les intéresse pas; 50% disent les lire systématiquement, 2 répondants sur 5 (39%) disent souffrir du manque de temps et 21% indiquent que le contenu des communications est trop long;
- les sujets jugés les plus utiles sont:
 - les recommandations institutionnelles, pratiques et de prévention (56-84%),
 - les actualités épidémiologiques (84%),
 - les informations portant sur les maladies infectieuses émergentes (54%).
- une majorité (57%) a plébiscité une fréquence mensuelle .

Nous remercions vivement les participantes et participants pour leur précieuse contribution et nous nous réjouissons de poursuivre cette collaboration.

EpiScope

- **Pour soumettre vos questions:** medecin.cantonal@etat.ge.ch (email réservé aux professionnels de la santé).
- Si vous désirez recevoir directement l'EpiScope, vous pouvez vous inscrire en ligne en cliquant sur [Inscription à l'EpiScope](#).
- Prochaine parution de l'EpiScope: jeudi 2 mars 2023.

Janvier 2023
Genève
SMC

Résumé des liens et ressources utiles

COVID-19

Informations pour les professionnels de la santé et le réseau de soins, canton de Genève (SMC et SPHC)

- [COVIDinfo - Professionnels santé et réseau de soins | ge.ch](#)

Tests

- [Fiche d'information sur la prise en charge des coûts OFSP](#) (23.12.2022);
- [FAQ concernant le changement de législation, OFSP](#) (30.12.2022).

Vaccination

- [Stratégie de vaccination COVID-19 OFSP EKIF](#) (04.01.2023)
- [Recommandation de vaccination contre le COVID-19 pour l'automne 2022](#) (29.11.2022)
- [Fiche d'information Financement de la vaccination contre le COVID-19](#) (03.01.2023)

Traitement

- [Recommandations de la SSI pour traitement précoce et prophylaxie du COVID-19](#)
- [Prise en charge des cas | ge.ch](#)

Recommandations vaccinales 2023

- [Plan de vaccination suisse 2023, OFSP](#) (23.01.2023)
- [Bulletin OFSP 44-2022](#) (31.10.2022)
- [InfoVac](#)

HepCare – Programme de promotion du traitement contre l'hépatite C

- www.hepcare.ch
- [Informations sur l'hépatite – Hépatite suisse](#)
- [Dépliant adressé aux MPR - HepCare](#)
- [Dépliant adressé aux patients - HepCare](#)

Pénurie de médicaments

- [Pénuries actuelles \(admin.ch\)](#).
- www.drugshortage.ch.

Newsletters :

- [S'abonner aux communiqués \(admin.ch\)](#) (s'enregistrer, puis choisir le thème "Santé")
- www.drugshortage.ch/index.php/newsletter/

Chlamydioses et gonorrhées

- [Bulletin OFSP: recommandations CFSS et SSI](#)

Plan suisse de vaccination 2023: résumé

Age	Vaccinations de base										Vaccinations complémentaires		
	Diphtérie Tétanos Coqueluche	Polio- myélite	Haemo- philus influenzae de type b	Hépatite B	Pneumo- coques	Rougeole Oreillons Rubéole	Varicelle	Papillo- mavirus humains Filles	Influenza	Méningo- coques	Papillo- mavirus humains	Zona (herpès zoster)	
2 mois	DTP _a	IPV	Hib	HBV ¹	PCV								
4 mois	DTP _a	IPV	Hib	HBV ¹	PCV								
9 mois						ROR	VZV						
12 mois	DTP _a	IPV	Hib	HBV ¹	PCV	ROR	VZV						
24 mois									MCV- ACWY				
4-7 ans	DTP _a /dTP _a	IPV											
11-14/15 ans	dTP _a			HBV ²				HPV ³	MCV- ACWY	HPV ³ garçons			
25 ans	dTP _a									HPV ⁴			
45 ans	dT												
≥ 65 ans	dT								annuelle- ment			HZV	

NB: Les recommandations de vaccination pour des personnes à risque ne figurent pas sur ce résumé.

➤ Pour le détail, veuillez consulter en ligne le [Plan suisse de vaccination 2023 \(OFSP/CFV\)](#)

1. La vaccination contre l'hépatite B est recommandée prioritairement aux nourrissons.
2. La vaccination contre l'hépatite B est recommandée aux adolescent-e-s de 11 à 15 ans n'ayant pas encore été vacciné-e-s. Elle comprend alors 2 doses.
3. La vaccination contre les HPV est à privilégier avant le 15^e anniversaire tant pour les filles (vaccination de base) que pour les garçons (vaccination complémentaire). Elle comprend alors 2 doses.
4. La vaccination de rattrapage contre les HPV pour les jeunes femmes et hommes de 15 à 26 ans nécessite 3 doses.

Abréviations des vaccins:

d = diphtérie, dose réduite

P_a = pertussis

P_a = pertussis, dose réduite

MCV-ACWY = méningocoques des groupes A, C, W et Y